

Partenaires



Jeudi 1 juillet 2010 à 17h10

La pollution à l'ozone attendue demain se situe à un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population.

Les personnes les plus sensibles devraient suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

• Niveau de pollution **mesuré aujourd'hui**,

Lieu Concentration
(valeur horaire maximale du jour)
de 0 à 16 heures

Neuchâtel	179	µg/m³
Le Landeron	179	µg/m³
La Chaux-de-Fonds	167	µg/m³
Le Locle	165	µg/m³
Chaumont	189	µg/m³

Valeur horaire maximale fixée par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air: **120 µg/m³**

• Niveau de pollution **prévu pour demain**,

Avec un temps bien ensoleillé et des températures en augmentation, les concentrations d'ozone vont vraisemblablement dépasser la valeur de 180 µg/m³.

Il s'agit d'une **pollution marquée à élevée**.

• **Évolution probable** pour les jours à venir

Compte tenu de l'évolution des conditions météorologiques : temps bien ensoleillé et une augmentation des températures, il est probable que les concentrations d'ozone mesurées continueront de dépasser les 180 µg/m³.

• Cantons voisins

Yverdon	Payerne	Bienne	Saignelégier
185	186	171	197
µg/m³	µg/m³	µg/m³	µg/m³

• En Europe :

En Franche-Comté, les concentrations d'ozone sont également en augmentation, alors qu'au nord de la France, elles sont en diminution.

LA POLLUTION À L'OZONE ENTRAÎNE UNE DIMINUTION DES CAPACITÉS RESPIRATOIRES

et peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge

COMMENT RÉAGIR
pour s'en protéger ?

RECOMMANDATIONS SANITAIRES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION :

- limiter les **activités sportives** ou physiques intenses à la **matinée** (lorsque la pollution à l'ozone est la moins élevée), car l'effort physique augmente le volume d'air inhalé
- éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvants, fumées) pour ne pas aggraver les effets de l'ozone
- renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire

RECOMMANDATIONS SANITAIRES AUX PERSONNES SENSIBLES* :

- éviter tout effort physique l'après-midi et en début de soirée
- demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge, nez irrité)
- en cas d'asthme, ne pas modifier le traitement sans consulter son médecin

*Les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant d'asthme, d'insuffisance respiratoire ou cardiaque

EN SAVOIR PLUS

Service de la protection de l'environnement : **032 889 6730**

<http://www.ne.ch/air> : évolution des concentrations, prévision à 3 jours, conseils pratiques

<http://www.ozone-info.ch> : site complet sur l'ozone

<http://www.ondeverte.ch> : site des transports publics

LA POLLUTION À L'OZONE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Chacun peut contribuer à réduire les nuisances

COMMENT AGIR
pour prévenir la formation d'ozone ?

LORS DE DÉPLACEMENTS :

- utiliser les modes de transport non polluants (**marche, vélo, ...**) pour les trajets courts
- privilégier les **transports en commun**
- pratiquer le **co-voiturage**
- conduire selon la méthode **Eco-Drive** (conduite souple, écologique et économique)

A LA MAISON ET AU JARDIN :

- utiliser des **produits sans ou pauvres en solvants organiques** (peintures, vernis, laques, colles)
www.ge.ch/pinceauvert
- utiliser de l'**essence "alkylée"** (sans benzène), carburant approprié pour les tondeuses, débroussailluses, etc.
- privilégier les **produits locaux**

SENE.SmogInfo@ne.ch : pour tout renseignement